

Relevé des échanges – Réunion Comité de Pilotage du 30 septembre 2019

Etude continuité écologique – Yèvre Médian

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) réunissait les membres du Comité de Pilotage de suivi de l'étude d'aide à la décision pour la continuité écologique du complexe hydraulique de l'Yèvre médian, à l'occasion d'une restitution et d'échanges autour des phases 3 & 4 de l'étude ainsi que pour évoquer les esquisses de projets à réaliser autour de chacun des ouvrages (phase 5).

Cette réunion fait suite à celle du Comité des Riverains (le 18 septembre 2019) à qui un ordre du jour identique était présenté (voir compte-rendu sur la page documentaire associée : www.vallee-yevre.com).

Présents :

Eric MESEGUER (Elu adjoint ville de Bourges), Emmanuel BAJARD (Directeur Service Espace Vert Ville de Bourges), Michel SENNEQUIER (Moulin de la Grange, Association Amis des Moulins), Elisabeth NOISETTE (NCA), Germain PASQUIER (NCA), David MAFFRE (EPLoire), Camille MARCON (FDAAPPMA18), Pauline CHOUCARD (Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

SIVY : Gilles BENOIT (Président), Thierry COSSON (Vice-Président), Jérémy JOLIVET (Agent SIVY chargé du suivi de l'étude NCA), Guillaume DEBAIN (Agent SIVY suppléant technique au suivi de l'étude NCA).

Excusés : M. Serge MARKESZ (Agglomération de Bourges), Mylène MOREAU (Agence Régionale pour la Biodiversité), Morgane GUILLOT (DREAL Centre-Loire), Jean-René DENNETIERE (Agence Française pour la Biodiversité – dep 18), Sandrine GUILLOT (ASTER 18), Mathieu ROUSSEAU (FDAAPPMA 18), Cécile FALQUE (SAGE Yèvre-Auron).

Introduction

- * M. BENOIT introduit la réunion en évoquant sa satisfaction du déroulement de la réunion des riverains, riche en échanges, avec un certain sentiment de confiance vis-à-vis du travail du syndicat au regard des tensions actuelles sur le territoire vis-à-vis des conditions de sécheresse et du partage de la ressource.
- * M. SENNEQUIER précise que l'ensemble des riverains et propriétaires attendent la suite de l'étude et les projets proposés.
- * M. JOLIVET poursuit en expliquant qu'au regard du stade actuel de l'étude, des rencontres avec notamment l'AFB (absent-excuse de la réunion) seront proposées pour le meilleur déroulement possible des phases suivantes.

Réunion du Comité des Riverains du 30 septembre

M. MESEGUER désapprouve la présence de riverains maraichers lorsqu'ils peuvent être représentés par les associations auxquelles ils adhèrent, les associations sont des interlocuteurs légitimes étant en capacité de faire les relations depuis les différentes commissions auxquelles ils participent, pour le bien du bon déroulement du suivi des projets.

M. BENOIT et M. COSSON expliquent que la présence de riverains non destinataires des convocations est liée à la diffusion d'un article dans le journal qui mentionnait le jour, l'heure et le lieu de la réunion du Comité des Riverains.

M. JOLIVET complète en indiquant qu'il y a eu une crainte du syndicat à ce sujet et à l'éventuelle venue en grand nombre de riverains, qui n'étaient finalement qu'une dizaine et que la réunion s'est bien déroulée. Par contre, des propriétaires riverains « clés » ne donnent pas suite aux invitations, il est envisagé de joindre ces riverains selon d'autres moyens.

M. MESEGUER rectifie le poste d'une des personnes présentes à la réunion.

Phases 3 & 4

- * M. PASQUIER et Mme NOISETTE corrigent en indiquant que la modélisation TELEMAT est bien en 2D avec une déclinaison graphique en 3D.

- * M. JOLIVET rappelle les conditions des mesures terrains 2018/2019 permettant de caler les modélisations et que des tableaux permettent d'observer les différentiels constatés.
- * M. PASQUET confirme qu'il serait pertinent de faire les réunions par sous-secteurs d'amont en aval.
- * M. JOLIVET répond qu'il compte le faire dans la mesure du possible connaissant les difficultés d'organisation pour ce type de réunion.

Echanges Barrage Trois Bondons

- * Messieurs PASQUET et MAFFRE abordent l'inter-distance entre les seuils qui pourraient être plus importante.
- * M. PASQUET et Mme NOISSETTE évoquent un ouvrage répartiteur à l'entrée du bras de contournement qui pourrait prendre la forme d'un seuil de fond ou d'un/des petit(s) seuil(s) franchissables.

Echanges secteur Moulin LUCAS

- * M. PASQUET indique que le bras de contournement du Moulin n'est que partiellement effacé, il rejoint dorénavant le ru des Fontaines.
- * M. JOLIVET évoque le scénario « pré-barrages » par rapport à la situation du bâti et du risque inondation.
- * M. MAFFRE répond qu'il n'est pas nécessairement obligé de faire les pré-barrages depuis l'aval du seuil actuel.
- * M. PASQUET répond que le propriétaire tient à préserver l'ouvrage (seuil) actuel.

Echanges Barrage D

- * M. JOLIVET confirme la nécessité d'élargir le partage des débits du secteur aux bras latéraux aval qui alimentent le Canal de Dessèchement depuis l'Yèvre et l'Yèvrette. Que le partage des débits étant un élément majeur de ce secteur, l'entrée de base doit être écologique selon l'axe mais doit impérativement être défini en déterminant des débits minimaux pour l'Yèvre jusqu'aux marais du haut.
- * M. SENNEQUIER explique que certains riverains commentent la situation sans avoir été sur site ou lu la documentation en rapport avec le sujet.
- * M. PASQUET confirme que des actions connexes tels que des modifications des berges peuvent être nécessaire au regard des esquisses proposées.
- * M. JOLIVET rappelle la question posée lors de la réunion du comité des riverains sur la viabilité des esquisses vis-à-vis du transit sédimentaire en précisant que l'AFB est l'organisme le plus à même de répondre à cette question.
- * M. MAFFRE confirme qu'il s'agit d'avoir un transport suffisant des sédiments et qu'il est nécessaire d'avoir un regard élémentaire et pragmatique sur la continuité sédimentaire tant ce paramètre est complexe à évaluer en donnant l'exemple d'étude mise en œuvre par l'EPLoire.

Echanges Moulin de la Voiselle

- * M. BAJARD pose la question d'une rivière de contournement tout en indiquant qu'il faudrait juger en fonction du cadastre.
- * M. MESEGUER précise toute l'attention à porter sur le projet puisqu'il est envisagé d'importantes interventions sur le Moulin de la Voiselle dans le cadre d'un projet lié au chemin de Saint-Jacques de COMPOSTEL.
- * M. JOLIVET indique qu'une observation pourra être faite par rapport à l'opportunité d'une rivière de contournement.
- * M. PASQUET et M. MAFFRE précisent différentes contraintes à prendre en compte : longueur d'environ 80m, confluence des flux...

Echanges sur le secteur Saint-Ambroix

- * M. JOLIVET rappelle l'option de l'effacement avec des projets identiques qui ont fonctionnés, que le bâti serait ici un élément majeur à prendre en compte sur ce scénario.
- * M. BENOIT demande si le cours d'eau serait redessiné dans le cadre de ce scénario.
- * M. PASQUET confirme, avec retalutage de berges... .

- * M. MESEGUER rappelle qu'il s'agit ici d'un secteur ouvert à l'ensemble des habitants de Bourges et dont les scénarios doivent être réfléchis de cette façon.
- * M. JOLIVET indique que des activités se sont créées sur ce plan d'eau comme une école de permis bateau et précise également avoir été sollicité par un riverain quelques dizaines de mètres en aval du clapet au cours de l'été pour un problème d'érosion, certainement en queue de remous de l'ancien seuil du Mavois.

Echanges sur le secteur Saint-Sulpice – Mavois

- * M. JOLIVET rappelle la nécessité d'organiser une deuxième réunion sur le secteur pour faire part de l'avancement de l'étude.
- * M. PASQUET et Mme NOISETTE pensent que le seuil ait été construit plutôt tardivement par rapport au Moulin.
- * Mme CHOUCARD indique que le cadre des interventions connexes est peut-être à envisager sous l'angle de la restauration morphologique d'un futur Contrat Territorial, que des discussions pourraient être engagées au sein de l'Agence de l'Eau évoquant que ce type de cas est bien particulier.
- * M. PASQUET signale que de nouvelles mesures topographiques sont prévues l'après-midi de la réunion (le 30 septembre) pour compléter les données afin d'envisager les actions connexes, comme des seuils de fond ou des micro-seuils.
- * M. JOLIVET rappelle la difficulté du contexte « privé » de l'ensemble du secteur et précise son doute de voir l'action connexe comme des travaux d'améliorations morphologiques au moment le syndicat promeut des remises en fond de vallée.
- * M. COSSON aborde la situation sociale difficile et notamment l'éventuelle dévaluation de biens.

Il indiqué en conclusion de la réunion qu'une proposition de dates sera faite à l'attention des membres du comité de pilotage pour une visite des ouvrages, période envisager : fin novembre / première semaine de décembre.

Ce présent relevé est associé à son support de présentation, disponible au téléchargement sur la page internet dédiée du SIVY (www.vallee-vevre.com) > Base documentaire > étude ouvrages Yèvre-Médian).